



WHAT'S UP

?

La Une de la CPTS Aunis Nord !

Actions, informations, événements, plongez-vous au cœur de l'activité de la CPTS et de ses partenaires pour mieux appréhender l'actualité de notre territoire !

Le mot du bureau

Par Philippe Grilleau
Vice-président



Chers lecteurs,

L'un des succès de la CPTS Aunis Nord a été en 2022 les actions de prévention et de dépistage.

L'année 2023 sera riche en actions.

Cette année commence avec "Mars bleu" et le dépistage du cancer colorectal qui est un des cancers le plus fréquent.

Jusqu'à présent, l'orientation et la remise d'un kit de dépistage au patient étaient réalisées par les médecins généralistes.

En plus des professionnels habitués à participer au dépistage organisé du cancer colorectal, vient s'ajouter une nouvelle catégorie de professionnel de santé : le pharmacien d'officine. Un patient, qui voudrait être dépisté, peut se présenter chez son pharmacien qui, après un bref

interrogatoire d'éligibilité et d'orientation, lui délivrera le kit de dépistage et lui expliquera comment l'utiliser. Si le patient n'est pas éligible pour ce test, le pharmacien l'orientera vers le médecin généraliste ou le gastro-entérologue.

La CPTS a souhaité mettre en relief le principe phare de l'exercice coordonné en s'associant à 8 partenaires locaux de santé pour son action Mars Bleu.

Je terminerai avec une citation d'Henry Ford qui illustre si bien nos raisons de travailler ensemble pour le bien être des patients : « Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite ».

ACTUALITÉS

INVITATION SOIRÉE SAS

Judi 02 Mars à 20H, à La Rochelle



Déjà impliqué dans l'expérimentation SAS ou non, cette **soirée d'information** vous permettra certainement de mieux cerner ce qu'est le Service d'Accès aux Soins et l'avancée de sa mise en place en Charente-Maritime.

Les CPTS La Rochelle et Aunis Nord ont mis en place une **expérimentation** pour la prise en charge des soins non programmés en médecine générale depuis le 5 décembre 2022. Cette dernière correspond à la **montée en charge du futur SAS de Charente-Maritime**.

Pour donner suite à cette expérimentation, la CPTS La Rochelle organise une soirée

Judi 2 Mars 2023 à 20h à l'amphithéâtre MAUBEC de l'IFSI

Au cours de cette soirée, **le Dr PERROTIN**, responsable du service des Urgences du centre hospitalier de La Rochelle, **présentera le SAS et M. JOUSON**, représentant du GIP ESEA Nouvelle-Aquitaine, présentera **la plateforme SAS en visio**.

Afin d'organiser au mieux cette réunion, **inscrivez-vous** auprès d'Elodie Zamboni, coordinatrice de la CPTS La Rochelle.

Inscrivez-vous ICI

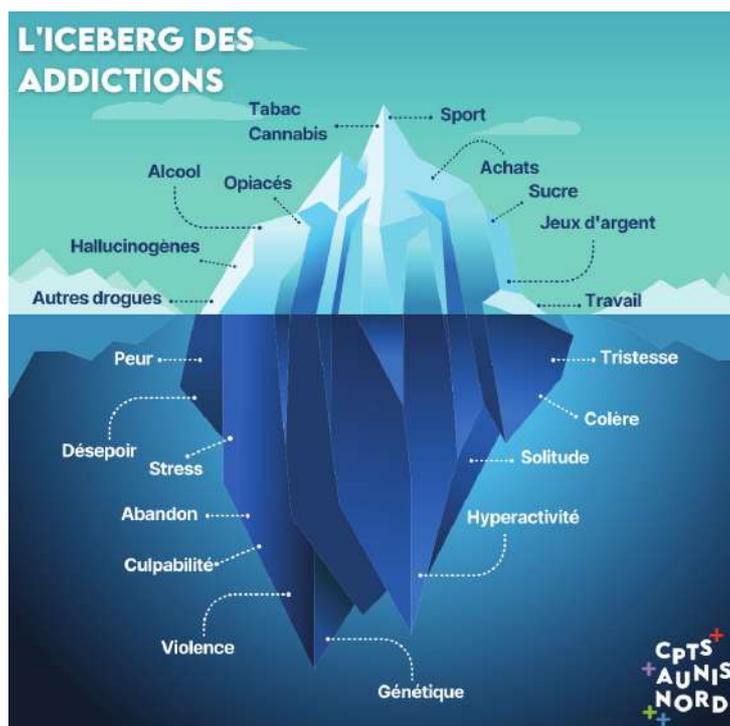
PRÉVENTION

LES ADDICTIONS

La Nouvelle-Aquitaine est particulièrement concernée par les **trois addictions phares** de notre pays : **alcool, tabac et cannabis**. Santé Publique France et l'OFDT dressent un **constat saisissant** sur notre région. La CPTS Aunis Nord a souhaité traiter cette problématique puisque **les sources aux addictions font écho à son projet de santé**. En effet, **santé mentale, maltraitance et violences** sont autant de raisons profondes à explorer lors de la prise en charge. Tous les professionnels de santé et les élus peuvent être en contact avec un usager touché ou vivant avec une personne pris dans un engrenage addictif.

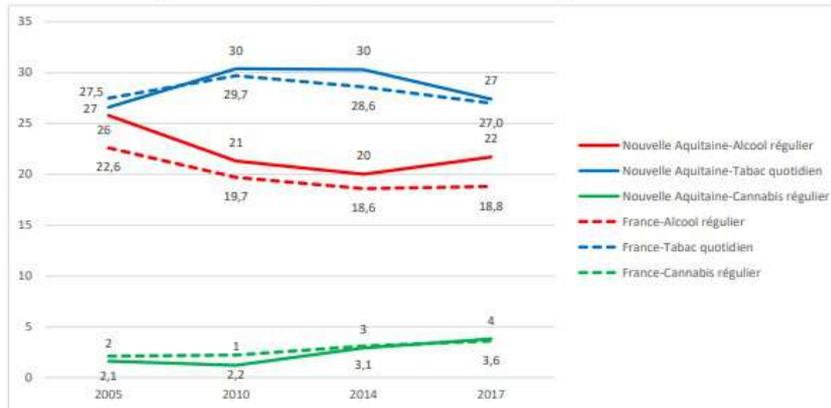
#Définition

L'OMS définit l'addiction comme « un état de dépendance périodique ou chronique à des substances ou à des comportements ». Elle peut être liée à des produits licites, illicites, ou encore être comportementale et sans substance associée.



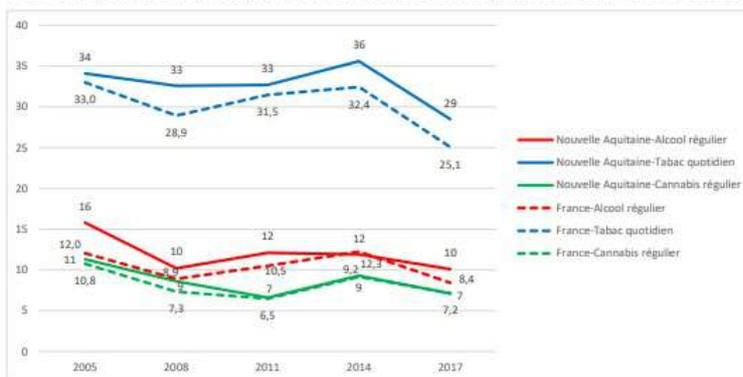
Chiffres clés Alcool Tabac Cannabis de la Région

Évolution des usages quotidiens de tabac et des usages réguliers d'alcool et de cannabis à l'âge adulte dans la région Nouvelle-Aquitaine et en France métropolitaine entre 2005 et 2017 (%)



Sources : Baromètre Santé 2005, 2010, 2014, 2017, SPF

Évolution des usages quotidiens de tabac et des usages réguliers d'alcool et de cannabis à 17 ans dans la région Nouvelle-Aquitaine et en France métropolitaine entre 2005 et 2017 (%)



Sources : ESCAPAD 2005, 2008, 2011, 2014, 2017, OFDT

Les **consommations quotidiennes** et les **usages réguliers** de **tabac** et **alcool** en Nouvelle-Aquitaine sont tous deux **significativement au-dessus** de ceux identifiés au national. Cela est valable aussi bien pour les adultes que pour les jeunes. Si la consommation de cannabis est équivalente pour tous les publics, il est important de noter une hausse plus rapide chez les adultes.

Parce que les addictions sont complexes à aborder et à prendre en charge, **seuls les professionnels de santé peuvent s'appuyer sur un outil de repérage précoce efficace** pour à leur tour passer la main aux structures expertes sur l'accompagnement.

Télécharger l'outil de repérage - ICI

Les réponses des structures du territoire

Les **pôles Addictologie** de **Tremplin 17** et du **Centre Hospitalier de La Rochelle** permettent de prévenir, accueillir, soigner et accompagner les publics ayant des conduites addictives. L'entourage peut aussi être accueilli.

Ces deux CSAPA prennent en charge tout type d'addiction avec une prévalence naturelle pour l'alcool pour le Centre Hospitalier et les autres drogues pour Tremplin 17.

L'accueil, l'accompagnement et **les soins** proposés dans ces centres **sont gratuits**. L'anonymat peut être demandé et la confidentialité est une règle d'or universelle appliquée.

Les CSAPA de Tremplin 17 et du Centre Hospitalier de La Rochelle **accueillent** tout au long de l'année **des stagiaires** pour participer à la formation des futurs professionnels qui seront en lien avec du public : médecin, IDE, psychologue, éducateur, CPIP, etc.

Le CSAPA de **Tremplin 17** se situe au 13 rue Franck Lapeyre – 17000 La Rochelle
Tél : 05.46.68.87.17 – Mail : poleaddictologie.larochelle@tremplin17.fr
Site internet : www.tremplin17.fr

Un pôle pour deux CSAPA (alcool et stupéfiant) répartis sur **4 sites** :

- La Rochelle et Rochefort : stupéfiant (pour l'alcool, CSAPA Hospitalier)
- Royan et Saintes : alcool et stupéfiant

L'équipe pluridisciplinaire sur chaque site est composée de médecins, infirmières, psychologue, éducateurs et assistant social.

L'accès au dispositif est confidentiel, gratuit pour TOUS et peut être anonyme.

Le CSAPA permet l'accueil et l'accompagnement de **tous les publics, sans limite d'âge**, ayant des conduites addictives, **et de leur entourage**. L'association intervient pour **tout type d'addiction** licite ou illicite avec ou sans produit : tabac, alcool, stupéfiants, médicaments, jeux, sexe, troubles alimentaires, cyberaddiction, travail...

Depuis janvier, le CSAPA de Tremplin 17 dispose également de **Consultations Jeunes Consommateurs avancées** (CJCa) pour les jeunes **de 12 à 25 ans**. L'objectif est d'accueillir des jeunes consommateurs en questionnement sur leur usage, ainsi que leur entourage. Ce dispositif permet le repérage précoce et l'intervention brève soulignée plus haut, grâce à l'échange et la proposition d'aide avant que la consommation ne devienne problématique.

Les jeunes peuvent s'y rendre seuls ou accompagnés de leur parent ou d'un proche.

Les CJCa sont également une forme de **continuité du programme de prévention UNPLUGGED**.

Où consulter ?



Le service d'addictologie du **Centre Hospitalier de La Rochelle** se situe boulevard Joffres près des Urgences et est joignable à un numéro unique : le 05 16 49 49 49

Il fait partie du pôle de psychiatrie et comprend **trois unités aux actions complémentaires et coordonnées**. Le service est très en lien avec le CSAPA associatif de Tremplin 17 afin de coordonner si besoin les prises en charge en fonction des problématiques addictives.

Le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)

- Accueil de toute personne en difficulté ou en questionnement par rapport à une conduite addictive avec ou sans produit.
- Anonyme et gratuit

Le CSAPA du CH de La Rochelle ne met pas en place de traitement de substitution aux opiacées. Nous orientons les usagers sur le CSAPA Tremplin17.

A noter l'**ouverture** prochaine de **consultations avancées d'addictologie au sein des CMP de Surgères, Marans et Aytré**.

Le SISA (Service Inter Sectoriel en Addictologie)

- Service d'hospitalisation programmée complète pour des sevrages de 15 jours et des cures complexes de 29 jours. L'hospitalisation est validée après un entretien infirmier et un entretien médical.

L'ELSA (Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie)

- Développement d'une culture de l'addictologie au sein des équipes du Groupe Hospitalier.
- Intervention auprès des patients hospitalisés et présentant des conduites addictives.
- Information et formation auprès du personnel soignant.



Le SERVICE D'ADDICTOLOGIE

Un espace d'accueil unique

Tél. > 05 16 49 49 49 | Fax. > 05 16 49 47 48



Le CSAPA	Le SISA	L'ELSA
<p style="text-align: center;">Le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil de toute personne en difficulté ou en questionnement par rapport à une conduite addictive. • Anonyme et gratuit. 	<p style="text-align: center;">Le Service Inter Sectoriel en Addictologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Service d'hospitalisation complète pour des séjours de 15 jours et des cures complexes de 29 jours. 	<p style="text-align: center;">L'Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une culture de l'addictologie au sein des équipes du GH. • Intervention auprès des patients hospitalisés et présentant des conduites addictives. • Information et formation auprès du personnel soignant.
MÉDECINS	MÉDECINS	MÉDECINS
Dr Patrick BENDIMERAD (chef de service) Dr Philippe AUBRY - Dr Sylviane DOUMERC	Dr Katia BONNIN (responsable d'unité) Dr Philippe AUBRY - Dr Edouard BARUCQ Dr Patrick BENDIMERAD - Dr Sophie COUTOUT	Dr Laurence VASSE-TERRIER (responsable d'unité) Dr Sophie DEVAUCHELLE

// SERVICE D'ADDICTOLOGIE DE LA ROCHELLE (accès à droite des Urgences générales) - 1 Boulevard Joffre - 17000 La Rochelle //

Le Pôle Psychiatrie dans le cadre de son Service Addictologie s'organise pour proposer des réponses à plus de patients. La CPTS Aunis Nord sera ravie de faire le relais des informations concrètes au lancement du dispositif.

MARS BLEU S'INVITE SUR AUNIS NORD



Mars Bleu

Cancer Colorectal

LES RENCONTRES PRÉVENTION

Marsans

Samedi
25 Mars 2023



SUPER U

de 9h à 14h

Conseils prévention



Sensibilisation



Remise kit dépistage



Contact info
07.52.03.50.81









Après les actions Octobre Rose menées avec succès en 2022, la CPTS se vêt de bleu !

Co-construit avec des partenaires du territoire notamment le camping-car prévention Santé En Mouvement, **nous investissons le 25 mars** prochain le Super U de **Marans** et le Carrefour de **Ferrières**.

Objectifs de l'action ? **Challenger** les usagers sur leurs **connaissances**, les **informer** sur les bonnes **habitudes de vie** à adopter et les **sensibiliser au dépistage**.
N'hésitez pas à promouvoir l'évènement auprès des habitants en cliquant sur l'affiche et/ou sur le bouton pour télécharger les supports.

Télécharger
l'affiche
Mars Bleu Ferrières

POINT INFO

La C2S : un soutien essentiel à certains usagers



La **Complémentaire Santé Solidaire** communément appelée **C2S** (ex CMU-C) permet aux usagers aux revenus modestes de **faire face aux dépenses de santé sans avance de frais**. Cette aide prend en charge la partie non remboursée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Cette dernière est directement réglée au professionnel de santé par la CPAM. **Pour tout bénéficiaire de la C2S, le dépassement d'honoraire est interdit.**

2 conditions pour en bénéficier :

- Être bénéficiaire de l'assurance maladie
- Ne pas dépasser la limite maximum de ressources.

Elle est **gratuite ou coûte moins de 1€ par jour et par personne** selon les revenus du foyer. Une fois attribuée, **elle couvre toutes les personnes du foyer pour un an**. Les **demandes** peuvent être **déposées via** le compte **AMELI** de l'utilisateur, par **formulaire** papier envoyé à la CPAM **ou déposer sur le site** <http://depotdoc.fr>

Update :

Depuis décembre 2022, la **C2S** est **attribuée automatiquement aux - de 25 ans qui sont à la charge d'un bénéficiaire du RSA** (Revenu de Solidarité Active).

Votre proximité en tant que **professionnels de santé** vous permet d'**identifier les usagers potentiellement éligibles** à la C2S et de les aiguiller dans leurs démarches.



Amélioration de la coordination du parcours des patients en gériatrie



En collaboration avec l'hôpital de La Rochelle et dans le cadre du Pacte de refondation des Urgences, **l'hôpital en lien avec l'ARS lance un projet visant à fluidifier le parcours patient au sein de la filière gériatrique**, et favoriser notamment les admissions directes dans les services de Gériatrie.

Le projet a débuté le lundi 6 février 2023 sur le site du Centre Hospitalier de La Rochelle.

En cas de problématique médicale concernant un patient avec un profil gériatrique, en dehors de tout contexte d'urgence vitale, chirurgicale ou traumatologique, une **équipe** formée d'un infirmier et d'un médecin gériatre est **disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h**. Celle-ci pourra **donner un avis** mais aussi **programmer une hospitalisation, une consultation d'évaluation** ou une prise en charge en **Hôpital de Jour**.

Concernant les hospitalisations : il y aura initialement **2 lits sanctuarisés quotidiennement dans les services de Gériatrie Aiguë** pour pouvoir admettre des patients qui viendront directement de la ville. L'objectif étant de pouvoir répondre aux demandes de façon plus optimale.

